



INFO-COVID

Pratiquer en toute sécurité
- Mise à jour juillet 2021

DES QUESTIONS?

Contactez-nous! Nous nous efforcerons de vous aider à y voir plus clair! :
info@chorales.ca



ALLIANCE CHORALE
DU QUÉBEC

Plus de voix, plus d'harmonie

MESURES SANITAIRES EN BREF

Vous êtes nombreux à vouloir prévoir la reprise de vos activités chorales. Voici les plus récentes informations que nous avons à vous transmettre sur les mesures sanitaires en vigueur au Québec.

Les chœurs amateurs doivent respecter les normes sanitaires qui s'appliquent aux **sports et loisirs**. Il est donc présentement permis de se rassembler à **25 personnes à l'intérieur, port du masque et distanciation OBLIGATOIRES**.

Une supervision du lieu de pratique doit être assurée en tout temps par au moins une personne.

Les lieux de culte sont autorisés à louer leur espace.*

Il n'y a pas de précision pour le moment sur un possible passeport vaccinal, nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons de l'information à ce sujet.

Des assouplissements sont prévus à la fin du mois d'août/début du mois de septembre, mais nous n'avons pas de détails pour le moment. Ceci dit, nous savons grâce à de nombreuses études que le masque et la ventilation sont deux facteurs très importants pour éviter la propagation de la maladie.

*Nous avons discuté de ce sujet avec un représentant du diocèse de Montréal. Nous vous conseillons de communiquer directement avec le diocèse de votre région.